

## EXADEX

Société Civile Professionnelle  
Titulaire d'un Office  
d'Huissier de Justice

Brigitte GUILLEMAIN  
Bruno DURROUX  
Luc LANÇON  
Sandrine SCHUYTEN  
Michaël GEORGET



161 rue Yves Montand - Parc 2000 -  
CS 978003  
34089 MONTPELLIER CEDEX 4

Tél 04 67 06 18 45 -  
Fax 04 67 58 82 74  
Service constat : 04.67.06.19.79 -  
constat@exadex.fr

## ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

EXPEDITION  
CERTIFIÉE CONFORME



Coût 289,22 € euros TTC

HONORAIRES		220,94 €
Déplacement		7,67 €
vacation		0,00 €
total HT		228,61 €
tva	20,00%	45,72 €
Taxe fiscale		14,89 €
TOTAL TTC		289,22 €

## PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT ET LE SEIZE MARS

A la requête de la **CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LANGUEDOC**, société coopérative à capital variable, régie par les articles L 512-20 et s du Code Monétaire et Financier, dont le n° SIREN est 492 826 417 et immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le même numéro, dont le siège est Avenue du Montpelliéret, MAURIN, 34970 LATTES CEDEX, agissant par son représentant légal en exercice ès-qualité, domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant constitué la **SCP GRAPPIN ADDE-SOUBRA**, par le ministère de **Me Pascal ADDE**, Avocat près le Tribunal de Grande Instance de MONTPELLIER, y demeurant Espace Pitot Bat C, 60 Place J. Mirouze, au cabinet duquel domicile est élu pour la présente procédure et ses suites.

Agissant en vertu :

1° - D'un arrêt de la Cour d'Appel de Montpellier en date du 12 avril 2011, confirmant un jugement rendu par le Tribunal d'Instance de Montpellier en date du 29 avril 2010, signifié à partie le 26 avril 2011, ayant donné lieu à une hypothèque judiciaire en date du 12 avril 2011 publiée le 23 mai 2011 vol. 2011 V n°5495, bordereau rectificatif du 26 septembre 2011 publiée le 28 septembre 2011, Vol. 2011 V n°8608.

2° - D'un arrêt de la Cour d'Appel de Montpellier en date du 27 mars 2017, signifié à partie le 5 avril 2017, ayant donné lieu à une hypothèque judiciaire provisoire en date du 5 aout 2009 publiée le 20 aout 2009 vol. 2009 V n°4143,

renouvellement du 26 juin 2012 publiée le 29 juin 2012, Vol. 2012 V n°5803

renouvellement du 2 avril 2015 publiée le 2 avril 2015, Vol. 2015 V n°2253,

hypothèque judiciaire définitive en date du 27 mars 2017 publiée le 26 avril 2017 vol 2017V n°4092

Et en vertu d'un commandement de payer valant saisie immobilière pour la somme de **242 884,78 euros TTC** outre les intérêts et autres dus, en date du 6 février 2018, et ce, conformément aux dispositions de l'article 15 du décret N° 2006 - 936 du 27 juillet 2006.

Je soussigné, **Bruno DURROUX**, Huissier de Justice Associé au sein de la **SCP EXADEX** Société Civile Professionnelle Titulaire d'un Office d'Huissier de Justice (Guillemain-Durroux-Lançon-Schuyten-Georget) à MONTPELLIER, y demeurant 161 rue Yves Montand, Parc 2000,

Certifie m'être transporté le 16 mars 2018, sur le territoire de la Commune de MAUGUIO (Hérault) et sur la propriété de

Les biens et droits immobiliers dont s'agit sur la Commune de MAUGUIO (Hérault) dépendant d'un ensemble immobilier situé à CARNON (34280), rue du Mistral, Résidence le Saint Marc, cadastré : **section EN N°54 pour une contenance de 24 a 26 ca**

**LE LOT N°19** : un appartement de type 4C, au 2<sup>ème</sup> étage à droite et les 1221/100 000<sup>è</sup> des parties communes générales

Référence : V-49756

**LE LOT N°112** : un cellier au 2<sup>ème</sup> étage et les 10/100 000<sup>ème</sup> des parties communes générales.

**État descriptif de division-règlement de copropriété reçu par Maître DOMERGUE notaire à Montpellier, le 27 juillet 1972, publié à la conservation des hypothèques de Montpellier 1<sup>er</sup> bureau, le 17 août 1972, vol. 32 n°440**

Déclarant en outre que ces biens appartiennent à : \_\_\_\_\_, suivant acte de vente reçu par Maître BRUNET, notaire à MONTPELLIER, le 8 septembre 2006, publiée à la Conservation des Hypothèques de Montpellier 1<sup>e</sup> bureau le 22 septembre 2006 vol.2006 P n°12977

J'ai débuté mes opérations à 8h30 avec l'assistance de Monsieur Laurent AMADOU, SOS RAPID DEPANNAGE, serrurier et de Messieurs Michel CROS et Bakary KONATE, requis en qualité de témoins. Le serrurier a ouvert la porte et a changé la serrure et j'en ai conservé les clés à l'issue des opérations.

**LE LOT N°19** : Il s'agit d'un appartement situé au 2<sup>ème</sup> étage à droite d'une surface loi Carrez de 77,35 m<sup>2</sup> pour une surface totale de 124,47 m<sup>2</sup> suivant attestation de surface établie par FOCUS EXPERTISES

Il se décompose comme suit

Une entrée

Chambre 1 avec fenêtre équipée de volets pliants

Chambre 2 avec fenêtre équipée de volets pliants

Une salle de bains avec lavabo sur colonne, bidet, baignoire avec flexible douche et faïences murales

Un WC avec cuvette chasse adossée

Un séjour avec baie vitrée coulissante et volet roulant

Un coin cuisine comprenant bloc évier, plaque de cuisson et rangée de faïences murales

Chambre 3 avec fenêtre équipée de volet roulant, absence de revêtement de sol

Une grande terrasse avec store se trouvant coté port

Sols : carrelage

Murs et plafonds peints

Menuiserie extérieure bois

Chauffage pas d'équipements

Eau chaude cumulus électrique

**LE LOT N°112** : un cellier au 2<sup>ème</sup> étage, non ouvert.

Le bien est actuellement inoccupé.

Le syndic de copropriété est CARNON AGENCE, 4 place Cassan à Carnon

La résidence le St Marc est située en adresse postale « rue du Mistral » mais les entrées du bâtiment et notamment l'entrée 2, se trouve coté place St Marc entre les commerces, le tout en direction du port

**FOCUS EXPERTISES** a réalisé les diagnostics suivants

☐ Constat amiante avant-vente

☐ Etat relatif à la présence de termites

☐ ERNMT / ESRIS

☐ Métrage (Loi Carrez)

☐ Diag. Installations Electricité

J'ai joint au présent les photographies suivantes

Photo 1 : chambre 1  
Photo 2 : chambre 2  
Photo 3 : Salle de bains  
Photo 4 : Séjour  
Photo 5 : Coin cuisine  
Photo 6 : Chambre 3  
Photo 7 : Terrasse

J'ai clôturé mes opérations à **9h15**

N'ayant plus à procéder, je me suis retiré et de tout ce qui précède, j'ai dressé et signé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

**Bruno DURROUX**





Photo n° 1



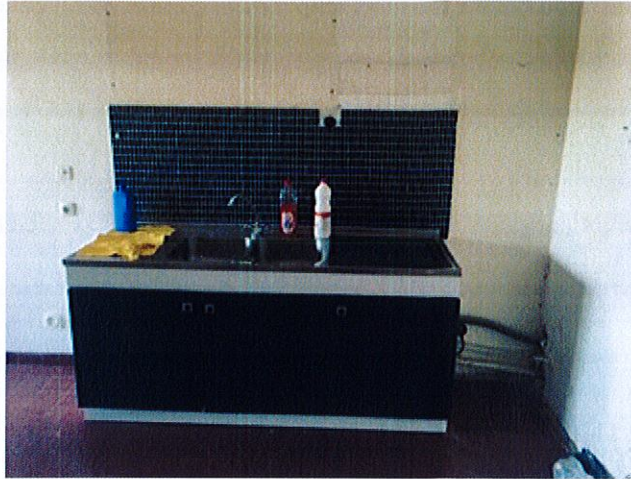
Photo n° 2



**Photo n° 3**



**Photo n° 4**



**Photo n° 5**



**Photo n° 6**



**Photo n° 7**